

ESSAI INFRUCTUEUX DE CRÉATION DES PAYSANNATS DANS LA BASSE-
KOTTO : CAS DU DISTRICT DE KEMBÉ DE 1952-1958

Dr. Rock Emmanuel YAOUILI-MOGNAMAN

E-mail : yrochemmanuel@yahoo.fr

Pr. Marcel KEMBE

marcelkembe@yahoo.fr

Université de Bangui

Submitted : 21-09-2024

valued: 2024-11-20

validated: 2025-02-04

Résumé : L'agriculture en Oubangui-Chari avait connu beaucoup de faiblesses, d'une part par des outils rudimentaires utilisés dans certaines régions et, d'autre part par le faible effectif des agriculteurs qui, pour des raisons historiques, avait laissé de vastes zones presque totalement non exploitées. À cela, s'est ajoutée l'influence des coutumes tribales qui n'a pas manqué d'entraver pendant longtemps, l'exploitation rationnelle des terres.

C'est dans ce contexte que le gouvernement général de l'époque, devait lancer l'idée de substituer aux cultures traditionnelles, une culture familiale aux fins d'organiser les paysans. Ainsi, à partir des années 1950, avec le concours du Fonds d'Investissement et de Développement Économique et Sociale (FIDES), l'idée de création des paysannats oubanguiens a germé. Celle-ci étant basée sur l'expérience de ce qui était pratiqué à ce moment au Congo belge qui, malheureusement, n'aura duré que moins d'une décennie, faute de l'incurie des paysans d'une part et de l'échec de la politique agricole des européens d'autre part.

Mots-clés : Paysannat, Haut-Oubangui, développement économique, FIDES.

Abstract : Agriculture in Oubangui-Chari had suffered a lot of weaknesses. Computer science by the precarious ness of the tools used in agricultural regions, part of other part by the weakness of the agricultural population, which, for historical reasons, had launched vast areas almost completely deserted. In addition to this, it was not advantageous to lose sight of the influence of tribal customs which have long lives the rational exploitation of the land.

It is in this context that the general government at the time was to launch the idea of substituting the tribal culture, a family culture for the purpose of organizing all the peasants. From the 1950s with the FIDES' assistance, the idea of the creation of the countrie paysannats was launched. She was based on the experience of what was practiced at the same time in the Belgian Congo.

Keywords : Paysanate, Uper Oubangui, economic development, FIDES

Introduction

En Oubangui-Chari, la substitution pendant la période coloniale de la monnaie au troc, ne fut pas tâche facile car les compagnies concessionnaires et les sultanats, ne la voyaient pas d'un très bon œil. L'intensification de la chasse à l'ivoire, la cueillette du caoutchouc (si néfaste du point de vue démographique) pesèrent lourdement sur les populations pendant de nombreuses années. Bon nombre de cultures furent tentées (café, ricin, etc.) mais sans succès.

Depuis lors, le souci constant de l'administration coloniale fut de doter certains districts d'une armature économique en vue de procurer des ressources financières aux habitants aux fins du paiement de l'impôt destinés au fonctionnement desdits districts.

À l'instar du Congo léopoldien, la France voulait encourager l'agriculture villageoise communautaire, un système de culture individualiste directement inspiré des habitudes européennes, avec appropriation privée du sol (Yaouili-Mognaman, 2021 :281). Malheureusement, cette expérience se révéla rapidement un puissant facteur de désorganisation sociale et fut abandonnée au profit de l'ancienne organisation collective plus conforme aux coutumes africaines. Si les initiateurs obtinrent au départ l'adhésion des paysans concernés qui furent très enthousiastes pour cette nouveauté, ils déchantèrent malheureusement contre toute attente et, en moins d'une décennie, les paysannats échouèrent tous. L'exemple révélateur est celui du district de Kembé. Il faut définir la méthodologie de recherche pour ce travail. Présentation succincte de la zone d'étude.

I. Examen de la situation de la population concernée

Le district de Kembé est peuplé de quelques groupes ethniques importants ayant chacun ses spécificités : les Langba, les Mbangui et les Yakoma.

1.1. Les Langba et les Mbangui

Les populations Langba et Mbangui (de clan yakoma) sont des populations forestières. Ils construisaient de petits villages dans les clairières le long des pistes et n'avaient généralement que de rares volailles et quelques cabris qui servent surtout aux échanges traditionnels pour les dots. Les femmes étaient chargées, outre la propreté des cases et de leurs abords, des soins des petits enfants. Elles s'occupaient également de la préparation des aliments et de la cuisine qu'elles devaient approvisionner en eau et combustible. En plus, elles avaient aussi à faire l'essentiel des travaux agricoles. Aux hommes, incombaient les grands travaux : défrichage, abattage et brûlage des clairières destinées aux cultures, dégagement des troncs, construction des cases, des outils et des

ustensiles¹, vanneries diverses. Ces différents travaux relativement simples, s'ils demandent une certaine expérience, exigent beaucoup de temps : collecte et préparation des matériaux pour la vannerie ou pour une construction de maison. En plus de tout cela, ils devaient fournir de la main-d'œuvre pour les travaux d'intérêt général qui n'avaient que très rarement lieu à proximité immédiate du village. Puis, la chasse en temps et en énergie, est absolument nécessaire pour fournir de la protéine animale car l'élevage, si l'on peut dire de quelques animaux domestiques, est assez aléatoire par suite de maladie et des prédateurs variés (serpents, panthère et rapaces). Enfin, les hommes aident les femmes pour bien de travaux agricoles : désherbage, semis, arrachage, etc. en revanche, les femmes aidaient les hommes à l'égrappage et au transport des noix de palme, au concassage et au tri des palmistes.

1.2. Les Yakoma

Les conditions de vie des Yakoma étaient passablement différentes de leurs prédécesseurs. L'existence de cette population qui n'habitait pas uniquement sur la rive septentrionale de l'Oubangui, mais aussi au Congo Belge (actuelle République Démocratique du Congo (RDC)), était centrée sur l'exploitation du fleuve qui n'excluait pas d'autres activités. Si les hommes se chargeaient de la fabrication des pirogues et des engins de pêche (harpons, nasses, barrages, pièges, filets et de leur utilisation), les femmes par contre, outre les occupations domestiques (préparation et cuisson des repas, soins des enfants), faisaient quelques cultures vivrières, préparaient l'huile de palme, éventuellement fabriquaient du savon et, de février à mai, pêchaient les huîtres dans l'Oubangui. Hommes, femmes et enfants concassaient sans cesse les palmistes. Il est absolument évident que l'agriculture n'intéressait que très peu cette population qui avait d'autres ressources provoquées ou accrues par l'existence de la frontière fluviale avec le territoire du Congo-Belge.

2. Situation démographique et sanitaire dans le district de Kembé

La situation démographique et sanitaire de la population du district de Kembé, de même que celle des districts environnants (Alindao, Mobaye) était, si l'on peut dire alarmante, à la période de cette étude.

2.1. Situation démographique

Si l'on se réfère aux données de population de Kembé fournies par l'administration, la répartition des groupes selon le rapport économique de 1956 du même district se présente comme suit:

¹¹ A l'exception de la poterie qui, chez les Yakoma est une activité réservée exclusivement aux femmes.

Groupes	Effectifs	%
Langba	6832	26,5
Yakoma	5735	21,5
Ngbougou	4931	18,00
Yakpa	3135	11,00
Mbangui	1307	4,00
Kpatéré	132	0,5
Divers (Manœuvres)	4294	5,16

Un autre rapport officiel présente les données suivantes:

Groupes \ Années	1936	1946	1956
Langba	12222	8966	8303
Yakoma	4767	5131	5638
Yakpa	4258	3432	3127
Ngbougou	2752	3194	4691
Mbangui		1803	1461

Selon Louis Molet (1959 :8), sans pour autant s'en tenir aux chiffres eux-mêmes qui, pour une seule année ne sont pas identiques dans les différents rapports ci-dessus, on voit cependant se dégager une tendance essentielle. En effet, le nombre des populations de ce district, excepté les Yakoma et les Ngbougou est en régression plus ou moins rapide. Celles-ci continuent comme on peut facilement s'en apercevoir en calculant sur les chiffres de 1957, l'indice démographique simplifié (IDS)² qui était fourni par le rapport du nombre d'enfants vivants pour 100 femmes adultes. On sait que les populations ayant un IDS de 150 et plus sont en extension, celles ayant entre 149 et 130 sont en stagnation et celles au-dessous de 130 sont en régression.

Groupes	Hommes	Femmes	Garçons	Filles	Total enfants	IDS
Yakoma	1627	1845	1268	985	2253	122
Kpatéré	42	46	25	19	44	96

² L'IDS est calculée comme la moyenne géométrique du revenu par habitant, du niveau d'éducation moyen et du taux de fécondité total.

Ngougou	1466	1776	883	806	1689	95
Mbangui	398	469	235	205	440	94
Yakpa	1005	1217	504	419	923	76
Langba	2231	3056	891	712	1603	52
Ensemble du district	8485	10111	4620	3570	7830	77

Ces chiffres montrent que le remplacement des générations n'était pas assuré. La tranche active de la population forestière allait sans cesse en s'amenuisant par suite de la disparition des adultes, du vieillissement des individus, du nombre de plus en plus restreint d'enfants devenant adultes. En l'état, ces populations devraient disparaître en peu de temps.

2.2. Situation sanitaire

Les chiffres présentés ci-dessus se comprennent mieux si on les rapproche du nosologique établi annuellement par le groupe médical du Secteur XV. Pour l'année 1956 et pour le paysanat de Kembé, soit une population totale d'environ 5000 personnes, les chiffres sont les suivants :

Type de maladie	Personnes infectées
Goitre	124
Lèpre	339
Pian	61
Ulcère	10
Rates	29
Syphilis	4
Parasites intestinaux	14
Gales	18
Hernie	130
Divers	24

On constate que sur l'ensemble du district, l'indice de morbidité (pas de la lèpre) passe à 7,1%. La proportion de l'endémie qui représente de loin la maladie la plus importante du district (1.754 des 4609 cas du tableau nosologique) semblait partout régulière et posait un problème inquiétant³. L'endémie semblait en effet, en extension.

³ Rapport mensuel du district de Kembé, 1958

Années	Indice de morbidité total	Indice de contamination nouvelle
1954	5,3 %	4,06%
1956	7,1%	1,73%
1957	8,5%	0,45%
1958	8,52%	0,81%

Au regard de ce tableau, il semble que l'on a atteint un plafond. Le chiffre des nouveaux malades dépistés était en équilibre avec celui des guéris et des disparus (Rapport mensuel du district de Kémbé, 1958).

En conclusion, il convient de rappeler que le paysannat de Kémbé avait subi une forte épidémie de variole de 1954 à 1955. Rappelons que le Dr Szwiranski informait déjà en 1953 les autorités qu'il y avait 1148 maladies signalées pour 1481 personnes examinées (Louis Molet, 1959 : 11). Cela nous pousse à conclure que la morbidité des suites de la lèpre, de l'hernie, du goitre, etc.) explique en partie le recul démographique et la déficience au travail de ces populations.

II. Genèse des paysannats de Kémbé

1. Les pratiques culturelles traditionnelles

La culture des palmiers est inexistante dans le district de Kémbé. Pour les populations de ce dernier, le palmier à huile est une plante qui, généralement, pousse à l'état naturel. Il suffit de se rendre dans la brousse ou le long de la rivière pour récolter les fruits. Par conséquent, pratiquer la culture et s'occuper de l'entretien des jeunes plants, leur prendraient beaucoup de temps au détriment de leurs activités traditionnelles. D'ailleurs, pour ce qui est de la production de l'huile, les Yakoma en particulier n'étant pas doués dans l'art de grimper, sollicitaient les services leurs voisins Langba et en récompense, leur donnaient ou vendaient quelques pieds de palmier. Ils achetaient les drupes à ces derniers sur les marchés coutumiers qui se tiennent à la limite des zones d'habitat des populations langba-yakoma. En un mot, coutumièrement, les Yakoma ont l'habitude de récolter les drupes pour en extraire de l'huile.

À propos de cette activité Emmanuel Yaouili- Rock Mognaman (2021 : 162) explique que, c'est l'homme qui coupe les régimes de palme, tandis que la femme les ramasse et les entasse sous le hangar pour la maturation des noix. Deux ou trois jours après, les noix sont mis au feu dans de grands pots ou grandes jarres en argile, nommés *Ta* en ngbandi. Une fois bien cuites, elles sont transvasées dans une pirogue où elles sont piétinées afin d'amollir leurs pulpes. On y verse ensuite de l'eau et, à l'aide d'un bâton en forme de fourche, on remue fortement et pendant longtemps le contenu. Puis, à l'aide de petits paniers *Sakpa*, on sépare les noix *Ndia* ou *Ndika* de leurs pulpes

dégraissées *Saka-mburu* et la mixture est soumise à ébullition pour recueillir l'huile qui vient nager au-dessus. L'huile ainsi extraite artisanalement est vendue aux commerçants européens sur le marché de Satéma. Il convient de signaler ici que plusieurs intermédiaires étaient impliqués dans cette transaction⁴. En effet, l'huile était apportée au marché de Satéma, soit par les Yakoma, riverains de l'Oubangui et souvent propriétaires des palmeraies, soit par les Langba qui occupent, quant à eux, l'intérieur des terres⁵.

Si dans les districts d'Alindao et de Mobaye, l'huile de palme ne sert qu'à la consommation locale et à quelques transactions entre Africains, elle rentre dans un important circuit commercial dans le district de Kembé, grâce à l'existence d'une palmeraie naturelle sur la rive aval de la Kotto⁶.

2. L'idée de création des paysannats de Kembé

L'idée de création des paysannats dans le district de Kembé date de l'année 1952⁷. Cependant, comme nous l'avons annoncé précédemment, l'opération ne sera lancée qu'en 1953. Coquery Vidrovich Catherine (1972 : 128) souligne que ce sont les expériences conduites avec succès, grâce à des moyens puissants et à de sérieuses études préalables dans le Congo belge voisin, qui amenèrent les autorités de l'AEF à procéder elles aussi à quelques essais de modernisation rurale. Par ailleurs, pour pallier au marasme économique du territoire, l'administrateur de la France d'Outre-Mer (FOM), M. Chipaux, commandant le district de Kembé, ayant remarqué une petite huilerie de faible rendement et ayant constaté également l'importance d'une palmeraie naturelle dans le sud de son district, conçut l'idée d'exploiter en grande quantité les noix de palme (Louis Molet, 1959 : 2).

Dans la pensée du commandant, le paysannat palmier de Kembé devait être une tentative d'amélioration du niveau de vie des populations africaines par la création de plantations de palmiers sélectionnés dans plusieurs villages de la boucle de la Kotto où, sol terrain et climat, se prêtent favorablement à la culture de l'*elæis*.

⁴ De tout temps, les populations langba ont échangé des fruits de palme contre du poisson pêché par les Yakomas. Ces derniers font extraire l'huile, par leurs femmes selon des procédés rudimentaires. Cette huile se vend à Satéma le 19 de chaque mois. Les acheteurs européens sont de nationalité portugaise (Gonçalves et Pina, Tavares) qui travaillent au Pool.

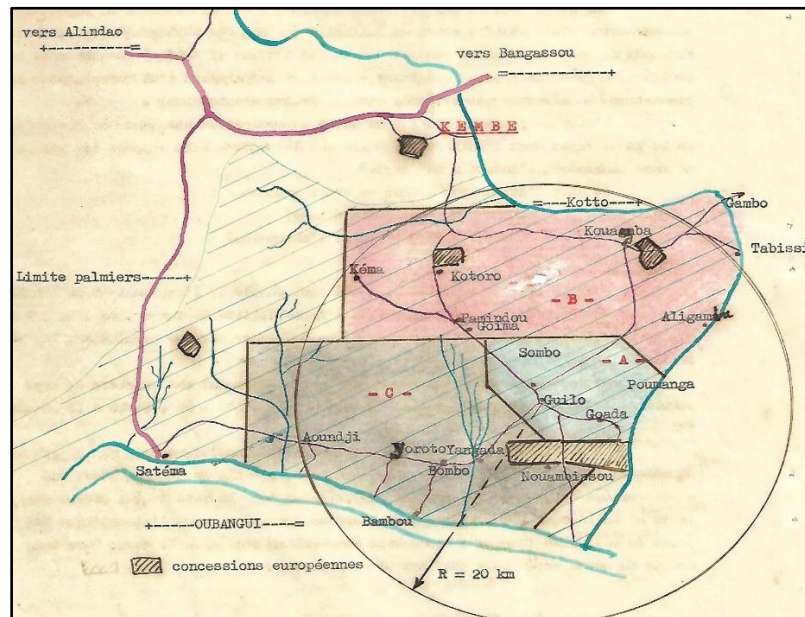
⁵ Sur le marché de Satema, la Société de Prévoyance achetait les fruits de palme jusqu'à Bilingui pour alimenter son usine d'huile de Guilo.

⁵ Rapport sur la situation politique et économique de la Basse-Kotto, janvier 1954, p.40.

⁶ idem

⁷ Rapport sur la situation politique et économique de la Basse-Kotto, janvier 1954

Carte n°1: Paysannat de Kèmbé : Zone d'extension –Tranches de réalisation



Source : Rapport politique et économique de la région de Basse-Kotto, Janvier 1954.

3. Lancement de l'opération des paysannats

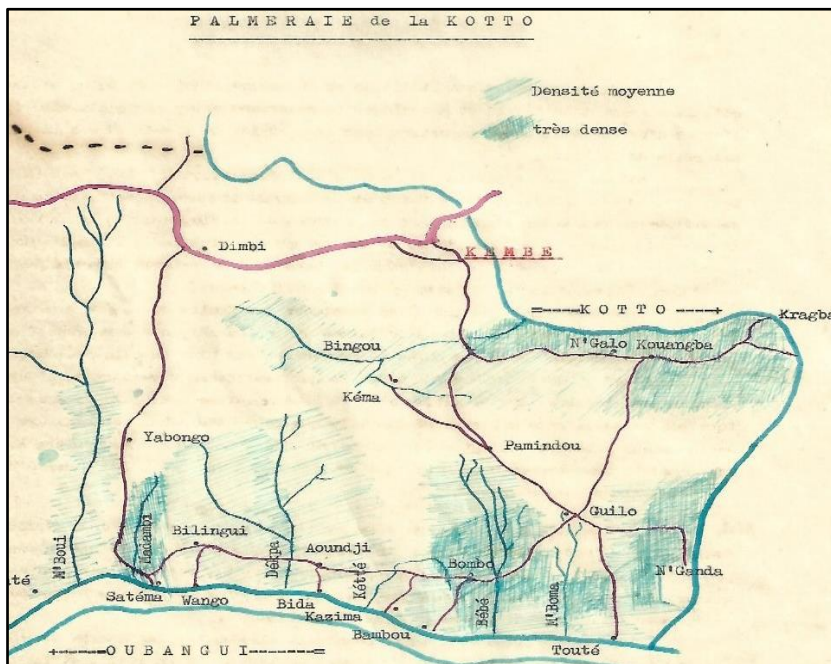
L'idée de création des paysannats dans le district de Kèmbé remonte à l'année 1952. Mais le Projet ne fut réellement lancée qu'en 1953 en même temps que celle de Kouzindoro dans le district de Bossembélé⁸. Pour une population d'environ 5.500hb dont 1.800 hommes, l'objectif était de mettre en place 1.400 ha de palmeraie sélectionnée, d'aménager 1.400 ha de palmeraie naturelle et de créer l'huilerie et les infrastructures nécessaires à l'exploitation de cet ensemble.

Il s'est cependant trouvé que l'objectif recherché par les initiateurs de ce projet de paysannat était trop ambitieux, ce qui les avait conduits à réduire les surfaces à aménager pour l'exploitation. En plus, l'effectif des volontaires a diminué par rapport à celui de ceux qui, au départ, avaient adhéré audit projet. En effet, sur les 5800 personnes considérées comme adhérents, seules 1.400 s'y étaient réellement engagées.

Située dans la partie sud-est du district, surtout à l'intérieur de la boucle du bassin intérieur de la Kotto et le long de l'Oubangui, cette palmeraie couvrait deux zones : l'une depuis les sources de la Bingou à la boucle de la Kotto ; l'autre la vallée inférieure de M'Boui, les bassins des rivières Madangbi, Dekpa, Bebe et Mboma jusqu'à la Kotto en longeant l'Oubangui (cf. carte ci-dessous).

⁸ Programme troisième plan quadriennal, section territoriale de l'Oubangui-Chari, Tome II, 1962

Carte n°2: Palmeraie de la Kotto dans le district de Kembé



Source : Rapport politique et économique de la région de Basse-Kotto, Janvier 1954.

Par conséquent, la capacité de production est plus élevée comme le montre l'augmentation régulière des tonnages de palmistes : 819 en 1935, 1.032 en 1936, 708 en 1937 et 1017 en 1938. Partant du rapport qu'un kilo de palmistes correspond à 1 litre d'huile, on arrive à une capacité de production totale qui avoisine un million (1000.000) de litres. La différence enregistrée provient sans doute en grande partie de la consommation locale d'huile et des fruits de ramassage.

Il ressort du rapport du mois de janvier 1954 sur la situation politique et économique de la région de la Basse-Kotto, qu'en plus de ces conditions économiques favorables, la firme Moura et Gouvêia possède une plantation de palmiers à huile dans le district de Mobaye, à Vogahindou, à proximité de la bifurcation de la route menant à Zangba. Au total 8.500 plants ont été mis en terre en 1951, 3.000 en 1952 et 8.000 en 1953. De son côté, la Société Pavica, située à une vingtaine de kilomètres d'Alindao, a entrepris depuis 1943 un programme de plantation de palmiers sélectionnés dans la plantation de café, sur 220 ha environ. La production a démarré en 1952 avec 1.700 kg d'huile extraite au moyen d'une presse à main d'un rendement de 500 kg d'huile par jour. En outre, une savonnerie rudimentaire est créée et, alimentée par l'huile de la plantation et celle achetée à Satéma, à Guilo et à Mobaye.

Constatant que toutes les conditions sont réunies, M. Chipaux, commandant du district de Kembé décide de mettre en exécution son programme. Ainsi, selon son plan, lorsque le programme complet aura été réalisé, cette expérience intéresserait 800 planteurs et leurs familles. Dans ses prévisions,

jusqu'en fin 1956, quelques 30.000 palmiers auront été mis en terre. Outre les palmiers dont les fruits seront traités dans une prochaine usine moderne de la Société de Prévoyance⁹, il y aura l'introduction progressive de l'élevage, de la pisciculture et un effort dans le domaine sanitaire et de l'habitat. Partant de cette idée, le commandant a pu faire adhérer ses chefs hiérarchiques à son projet. Par conséquent, obtient-il des crédits importants. Du personnel européen lui fut dépêché pour la mise en œuvre de ce programme. Il pouvait aussi compter sur les ouvriers de la palmeraie s'y intéressèrent. Il s'agit donc d'un véritable paysannat, avec des caractéristiques classiques¹⁰.

Au total, 192 ha sont plantés en fin 1956 et leur entretien laisse fortement à désirer. Courant 1957 70 à 80 ha sont plantés et avec une projection d'atteindre 260 à 270 ha. Bien entretenus ils doivent, avec l'apport des fruits de la palmeraie naturelle, permettre de faire fonctionner de façon rentable l'huilerie qui a été construite sur les crédits du plan et dont la capacité est de 350 à 400 tonnes par an.

4. Les capacités de production

En 1952, les fruits qui provenaient de la palmeraie étaient traités de deux manières : d'une part par le procédé d'extraction coutumière, avec vente au marché de Satéma¹¹ et, d'autre part par l'huilerie de la Prévoyance sociale de Kembé équipée de deux presses de marque Collin (Rapport sur la situation politique et économique de la Basse-Kotto, janvier 1954). La production d'huile achetée de Satéma, était de 76.756 litres en 1952 tandis que l'huilerie de la Société de Prévoyance de Bombo fournissait 96.736 kilogrammes, bien qu'elle dût être fermée pendant un mois, faute de fonds de roulement pour payer les "coupeurs de régime" et pour réaliser un stock de 200 fûts d'huile. Sans ce contretemps, la production de l'huilerie aurait pu être de 120 tonnes. La production d'huilerie devait donc dépasser celle du marché de Satéma. Elle n'était possible que grâce à l'augmentation de rendement, obtenue en remplaçant la moto-presse de marque Collin n°1 moins puissante par une moto-presse marque Collin n°2 plus puissante. Parallèlement, le rendement fruit-huile augmenta de 12% au début de l'année à 15% à la fin.

Au cours du deuxième semestre 1953, une nouvelle huilerie a été installée à Guilo. Elle était installée sous un hangar métallique et comprenait: une machine à vapeur de 18 Kwh pour force motrice ; une chaudière de machine à vapeur directe de 30 CV ; deux malaxeurs Velghe à injection de vapeur directe, chacun d'une contenance d'environ 150 kg de fruits, deux presses hydrauliques

⁹ Usine qui sera construite avec l'aide du Plan Fonds d'Investissement et de Développement Economique et Social (FIDES),

¹⁰ Compte rendu trimestriel, Paysannat Kembé, n° 1 - 1^{er} octobre 1955

⁵ C'était un marché périodique qui se tenait chaque 19 du mois.

de marque Velghe avec compresseur, la cage faisant environ 40 litres ; un système de décantage Velghe ; un cuiseur-malaxeur de marque Chanic et d'une capacité de 350 litres et d'un débit moyen de 600 kg/heure. À l'essai, le cuiseur-malaxeur de marque Chanic révéla un défaut de fabrication qui n'eut permis à l'huilerie de fonctionner. Ainsi, les établissements Chanic de Léopoldville s'engagèrent à la remplacer. L'huile continua donc d'être extraite avec la presse Collin (Rapport sur la situation politique et économique de la Basse-Kotto, janvier 1954).

M. de Lapasse, dans son rapport sur la situation politique et économique de région de la Basse-Kotto (janvier 1954) met en évidence le fait que : « *l'Oubangui-Chari qui constituait jusqu'alors un marché fermé, en ce qui concerne l'huile de palme et dont la production était destinée uniquement aux besoins locaux, subit la conséquence des cours mondiaux* ¹² ». Selon cet administrateur qui ne donne malheureusement pas d'informations sur les prix en cours : « *les prix baissèrent et la concurrence du Moyen-Congo se fit sentir et trouve en Oubangui-Chari un débouché plus intéressant qu'à l'exportation* ». Pour augmenter sensiblement le réseau de ramassage des fruits de palme et la production de l'huilerie de Guilo, la Société de Prévoyance de Kembé construisit en 1953 deux nouvelles routes carrossables : l'une allant de Guilo à Kouangba (20 Km) et de Pamidou à Kema (13 Km). Ces routes servirent également à l'évacuation du coton-graines.

La capacité de production de la palmeraie de la Kotto étaient difficilement évaluables. En 1958, année record, la production d'huile était estimée à 457.000 litres, celle des palmistes de 1.000.000 de litres. En outre, 1.089 tonnes de fruits étaient achetées par les huileries tenues par les Européens. En évaluant à 110.000 litres d'huile extraite les années précédentes, on atteignait 567.000 litres d'huile au maximum.

III. Bilan du travail réalisé et les résultats obtenus

1. Les atouts du paysannat de Kembé

Le paysannat de Kembé, il convient de le mentionner, bénéficia de circonstances favorables pour sa mise en œuvre par une équipe composée de : Monsieur Chipaux, chef de District, Monsieur Gaudillot, chef de secteur agricole Banda p.i., Monsieur Ponsard, chef du sous-secteur agricole de la Région et de l'Agent technique agricole, Monsieur Burr et appuyé d'une part par la Société de Prévoyance et d'autre part d'un projet de plantations de palmiers sélectionnés d'une petite pépinière à Satéma et d'une huilerie à Guilo.

L'aire du paysannat ainsi projeté était approximativement située dans une circonférence d'environ 20 km de rayon dont l'huilerie de Guilo est le centre. Elle englobait ainsi les populations de race

¹² Rapport de passation de service à son remplaçant M. Lafeuille

Langba qui y furent favorables (carte n°2). Profitant de ces atouts, le plan d'action fut divisé en tranches : la tranche A (pour une action immédiate) et les tranches B et C (en projet d'extension).

Il se trouve que pour déterminer l'aire de la tranche A, il avait été tenu compte de l'emplacement de l'huilerie, du nombre de plants à mettre en place, de l'impossibilité de faire plus de demi hectare par homme valide et par an, de la nécessité de commencer par les populations les plus ouvertes à l'initiative. Cette tranche comprenait 240 ha de terres convenant aux palmiers en pays Langba. Elle touchait 183 hommes valides volontaires et à en croire le rapport sur la situation politique et économique de la région de la Basse-Kotto (1954), la répartition selon les villages était la suivante : Guilo (56 hommes), Goada (54 hommes) et Sombo (44 hommes). L'abattage des arbres était en cours depuis le début du mois de septembre 1953, mais nulle part les performances admises à la suite de l'abattage effectuées à Guilo en juillet n'avaient été atteintes. Les travaux de préparation des terrains, dont la date limite était fixée au 30 novembre de la même année, étaient loin d'être terminés à cause, d'une part de l'absentéisme des paysans quand il y avait pluie et, d'autre part de leur irrégularité et manque de ponctualité. Il faut comprendre par là qu'il s'agissait d'un travail de volontariat où les contrôles nominatifs n'étaient pas réguliers et surtout rigoureux. En plus, souligne Henri Yenzapa (2019 :264), le planteur avait tendance à considérer que la machine pouvait travailler à sa place.

Le plan annuel de culture par famille de paysans se présentait comme suit :

-Homme : 1 ha de palmeraie sélectionnée, 1 ha de palmeraie naturelle aménagée.

-Femme : 60 ares de coton, 32 ares d'arachides, 32 ares de cultures vivrières diverses, 128 ares de manioc.

Dans ce plan, il a été prévu des pépinières à Guilo. Elle a été créée en juillet 1953 à Kotoro, non loin de e Guilo (35 km de Kembé) où se trouve la base du paysannat, sur la route de Satema-Guilo. Sa superficie est d'environ 5 ha. Un barrage est établi sur le marigot bordant la pépinière. Pendant la sèche, une pompe actionnée par un moteur, pouvait y a été installée pour la période de saison sèche afin d'arroser les jeunes palmiers plantés.

2. Les faiblesses

L'expérience des paysannats dans le district de Kembé dura en tout cinq ans (1953 - 1958) et coûta au moins 30.000.000 frs de dépenses officielles. Elle coûta aussi de l'énergie et de l'ardeur aussi bien de la part du personnel européen que de celle de la population locale concernée. Il ressort de la note non datée du chef de district de la zone concernée qu' « *à la fin de l'année 1957, 257 hectares*

de terre étaient complantés¹³. Les 2/3 des plantations étaient à peu près en très bon état, entretenus et correctement nettoyés ; l'autre 1/3, dans un état de semi abandon, les palmiers à moitié étouffés par le cru forestier ». Pendant la même période, il a été constaté qu'il y a eu 50 hectares de palmeraie aménagés, 70.000 plants de palmiers sélectionnés en pépinières représentant 80 hectares qui n'étaient pas transplantés, une usine d'extraction d'huile à Guilo, qui fonctionnait au ralenti.

Dans le troisième plan quadriennal, section territoire de l'Oubangui-Chari, Tome II¹⁴, les rédacteurs étaient parvenus à conclure que : « le paysan oubanguien, a désormais à sa disposition tous les éléments lui permettant de relever son niveau de vie ». Ils justifient ce propos par le fait que le planteur oubanguien dispose donc, dès maintenant et grâce en grande partie au deuxième Plan Quadriennal, des moyens voulus pour élever notablement son niveau de vie. Ainsi, l'objectif du programme paysannat dans le Haut-Oubangui, en général et à Kembé en particulier, était de pallier au marasme économique dont souffraient les populations locales. Il s'est trouvé malheureusement qu'en moins d'une dizaine d'années, cette politique de paysannat connut un échec. Or, pour apprécier les résultats réalisés par la population, il était indispensable selon Louis Molet (1959 : 4) de faire un examen de la situation en tenant compte de plusieurs paramètres que sont : la situation démographique et sanitaire de la population.

IV. Les causes de l'échec des paysannats de Kembé

De l'opinion des Européens, les causes de l'échec des paysannats dans ce district sont dues à la paresse incurable des Langba et des Yakoma : « les premiers ne faisant même pas l'effort de se baisser pour couper les régimes mûrs sur les jeunes palmiers sélectionnés de trois ans, les derniers, centrés sur l'exploitation du fleuve qui n'exclut pas d'autres activités » (Louis Molet, 1959 : 4). A première vue, on serait tenté d'y accorder crédit. Mais il n'en est rien car il était d'usage en cette période de faire porter toutes situations négatives sur le dos du noir. Dans le cas présent, les causes de l'échec des paysannats dans cette région étaient prévisibles dès lors où elles étaient annoncées d'avance dans le rapport de l'ingénieur d'agriculture à ses supérieurs hiérarchiques en date du 5 mai 1957 de par celui du chef de la région de Basse-Kotto (Louis Molet, 1959 :3) : « l'opération de Kembé est un échec en ce sens qu'elle n'a pas su intéresser le Langba et les Yakoma au point de les amener à secouer leur apathie. Il est donc raisonnable d'arrêter là nos efforts ».

¹³ Tandis que les hommes s'attelaient aux plantations des palmiers, les femmes s'occupaient des cultures vivrières.

¹⁴ Cf. p. XXIII à XXV.

Le but de la Section de Défense des Cultures est de susciter parmi les planteurs de café et de coton un courant favorable à l'exécution de traitements phytosanitaires destinés à améliorer la production en quantité et qualité. Son rôle est double :

- un rôle de propagande en vue de démontrer aux planteurs l'intérêt des traitements ;
- un rôle de conseiller technique pour le matériel et les produits.

En nous appuyant sur son point de vue, nous pouvons essayer de les systématiser sur les plans technique, politique, économique, social et psychologique.

4.1. Sur le plan technique

Il faut reconnaître que le « paysannat palmier » avait pâti d'abord à cause d'une sous-estimation du labeur à entreprendre à savoir le défrichement d'importants pans forestiers qui demandent beaucoup d'efforts. En outre il y a des difficultés dues à la mise au point de germoirs efficaces, à la production et à l'installation des pépinières convenables ; à leur irrigation suffisante, à la pluviométrie insuffisante, aux maladies qui atteignent les palmiers sélectionnés beaucoup plus fragiles que les palmiers naturels, à la mise au point empirique et lente des machines de l'usine. Ensuite, les paysans n'avaient pas pu assimiler technologiquement l'usage des machines agricoles si complexes. Enfin, ayant vu ce dont ces machines neuves bien conduites étaient capables, ces paysans ne voulurent plus du tout travailler.

4.2. Sur le plan économique

Sur ce plan, il faut noter une erreur initiale de calcul économique. De même que l'effort humain à fournir et les aléas à craindre avaient été minimisés et considérés idéalement comme devant être maximal, les initiateurs du projet avaient trop d'optimisme et sans s'imprégner contraintes et des réalités locales. Par ailleurs, obnubilés par la notion de rentabilité qui ne pouvait qu'être exceptionnelle si elle reste humaine, les promoteurs de cette action ne surent pas intéresser matériellement le planteur à cette affaire.

4.3. Sur le plan sociologique

L'action avait remarquablement débuté et avait obtenu l'adhésion totale des planteurs. Des volontaires s'étaient déclarés et des engagements avaient été pris dans un certain enthousiasme puisqu'ils pensaient trouver dans le paysannat une occasion de gain. Malheureusement, ils déchantèrent très vite. Il n'était pas facile d'enseigner à ces planteurs le travail régulier et non rémunérateur pendant plusieurs années, d'entretenir de jeunes palmiers car ils ne l'avaient jamais fait encore pour aucun arbre¹⁵. Pour eux, cette nouvelle orientation économique devenait contraignante et avait comme conséquence, le manque d'intérêt à se consacrer à une telle activité. C'est le constat fait par l'administrateur Louis Molet lorsqu'il affirme que : « *La présence des planteurs sur les chantiers était difficile à obtenir par suite de l'éloignement et de la dispersion des*

¹⁵ Dans son ouvrage *agriculture dans les savanes de l'Oubangui* (p.242), le Révérend Père Charles Tissérant fait remarquer que "De cet état d'esprit naît aussi la répugnance que le paysan éprouve à prendre soin des arbres qu'on lui a fait planter".

planteurs de leurs villages : ceux de Tabissi, par exemple, habitaient le long de la Kotto avec ceux d'Aligamba... ils y retournent d'ailleurs de temps en temps. Ceux de Tchabassimi habitaient l'ancien Pamindou à 10 km au nord-est. D'autres difficultés encore étaient dues à la distance entre les villages, même nouveaux, et les blocs de plantations. Des routes ont été créées pour permettent le passage en camion ; mais il n'en reste pas moins qu'Aligamba est à 5 km de son bloc ; Kaki à 4 km. Les planteurs s'y rendent à pieds dans la rosée et sont fatigués avant d'arriver (lettre chef Basse-Kotto à District de Kembé, 3 mai 1957). Les jours de pluie, les hommes restent chez eux».

On avait compté des erreurs d'évaluation du travail à fournir et malgré l'ardeur des planteurs le programme de la première tranche ne fut pas réalisé en son temps. Talonnés par les frais généraux très considérables, les cadres européens, au lieu de reconsidérer l'échelonnement du programme, voulurent rattraper le temps perdu et doublèrent les tâches (le demi-hectare de défrichage fut porté à un hectare). Comme les planteurs n'étaient pas dispensés de l'intégralité de leurs autres travaux (coton, arachides, sésame, etc.), ils renâclèrent et « pour la seconde tranche le nombre de travailleurs sur le chantier fut très réduits et l'action des conducteurs se heurta à une mauvaise volonté plus ou moins dissimulée » (lettre chef Région Mobaye à Gouverneur O.C 26.3.55). L'enthousiasme était tombé. Pour le relancer, on a envoyé des gardes en brousse, mais sans succès et les villages qui avaient donné leur accord, devaient se faire tirer l'oreille. Et comme le confirme le compte rendu trimestriel du paysannat Kembé : « *La confiance ne put pas s'établir et n'ayant pas besoin jusqu'à ces toutes dernières années, nous n'avons jamais cherché à la gagner* » (oct. 55).

De même, le ministre de l'agriculture dans une de ses lettres au conseiller économique de Kembé en 1959 tirait la conclusion suivante : « *Il n'y a donc pas lieu de s'étonner que les planteurs semblent toujours croire que la plantation sur laquelle ils ont travaillé ne leur appartient pas, qu'elle est la propriété du « commandant » ou de la Société de Prévoyance. Puisqu'on voudrait les obliger à fournir à l'usine de Guilo, qui est pourtant la leur, des fruits à des prix qu'ils n'estiment pas suffisants.*

De plus, ni les agents de l'agriculture, ni ceux de l'administration, ne surent ou ne purent aider les paysans contre la malhonnêteté des entreprises qui ne paient souvent pas les produits aux prix homologués.

5. Préalables pour une bonne réussite d'un Paysannat.

Pour la réussite du paysannat, il aurait fallu tout d'abord que les techniciens choisissent une portion du territoire formant un « terroir », de dimensions variables, mais présentant une unité géographique certaine et, sinon une unité ethnique des populations, du moins une communauté de vie (ex : riverains de l'Oubangui) et l'existence d'affinités entre les groupes en présence. Ensuite, ils auraient

dû s'assurer de la vitalité de ces populations par la connaissance de leur indice démographique qui devra être supérieur à 150, ceci était rendu possible par l'indispensable recensement détaillé des districts. En effet, un programme économique comportant nécessairement des extensions ne peut être envisagé qu'avec le concours d'une population en croissance. À moins que le programme ait spécialement pour but d'améliorer la situation sanitaire puis démographique de la population, mais il ne s'agira plus là d'un paysannat. Puis, il aurait dû connaître les possibilités économiques du terroir (agricoles, forestières, hydrologiques, courants commerciaux etc.), déterminer leur intégration dans l'ensemble du plan territorial, tenant compte lui-même de la conjoncture mondiale¹⁶ ; connaître les aspirations des populations pour voir si elles vont dans un sens progressif. Ils auraient dû par ailleurs s'assurer des aptitudes des populations pour l'action envisagée par des enquêtes médicales et ethnologiques appropriées (situation sanitaire, alimentaire, sociale, économique, technologique et les divers aspects sociologiques). Enfin, établir un programme modeste, réaliste et réalisable, sans sous-estimation argumentaire, le chiffrer et en estimer le budget. En outre, obtenir le crédit et le personnel, déterminer les tranches et nommer un animateur qui prendrait préalablement connaissance du programme et des dossiers ayant permis son élaboration, il prendrait contact personnellement avec les populations ; on devra obtenir son accord ou modifier le programme selon ses vues propres, lui donner la disposition des crédits et l'autorité sur le personnel, le rendre responsable de l'affaire. Sa réussite lui vaudra de l'avancement, son échec, la rétrogradation ou son licenciement.

Par ailleurs, pendant la réalisation de l'opération, les techniciens, médecins, pédologues, ethnologues, économistes auraient dû suivre l'affaire et présenter toutes suggestions ou modifications s'avérant indispensables ou utiles ; établir un bilan à la fin de chaque tranche et adapter, en conséquence le programme de la tranche suivante.

Dans tous les cas, des études dans le domaine des Sciences Humaines auraient dû être menées d'urgence afin de permettre d'orienter l'avenir des populations.

CONCLUSION : L'objectif de la création des paysannats est de procurer aux populations locales des sources de revenus substantiels à, travers d'importants projets de développement économique. Il convient de signaler que ce projet rentre dans le cadre de la nouvelle orientation politique et économique élaborée par la métropole à la suite de la résiliation des contrats avec les Compagnies

¹⁶ Par exemple, avant de préconiser l'extension de la culture du café sur une grande échelle, il nous paraîtrait indispensable de faire étudier scientifiquement au préalable les possibilités de débouchés et les prix commerciaux de ce produit et que conclusion soit la positive.

concessionnaires. Malheureusement, tout a été conçu, imaginé, organisé et réalisé par les Européens. Les Africains n'étant consultés que pour la forme et devant obligatoirement se résigner. En outre, convient-il de se demander quel bénéfice ces derniers ont-ils tiré de ces très coûteuses expériences ? Des colossales dépenses ? En dehors de ces investissements voués à l'échec, quel profit les populations du district de Kembé y ont-elles tiré ? Il se trouve que la plupart de l'argent a servi à payer les soldes à des agents qui, très légitimement rapatriaient une bonne partie en métropole. Le gros profit fut réalisé par les maisons d'importation de Bangui et les usines ayant fourni les matériaux et les machines. On se rend compte que l'argent a été dépensé et la promotion des populations locales est restée lettre morte. Et dans la mesure où ils en sont conscients, c'est une déception pour les africains qui sont restés aussi misérables, et une déception aussi grande pour les métropolitains qui ont financé les opérations. Il ne fait aucun doute que même aujourd'hui, avec l'afflux massif des projets dans le pays, ces pratiques demeurent et s'amplifient d'avantage.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

1. Archives de la Présidence de la République

- Compte Rendu trimestriel paysannat Kembé oct. 1955.
- Rapport annuel du district de Kembé, 1956.
- Lettre chef Basse-Kotto à District de Kembé, 3 mai 1957
- Rapport économique du district de Kembé, 1957
- Rapport mensuel du district de Kembé, 1958.
- Rapport de Kembé, 1959
- Rapport périodique du district de Kembé
- Carton D1-1 Préparation du Guide Bleu
- Correspondance de Janin Benoît, pédologue au Directeur du service de l'Agriculture en Oubangui sur la Prospection pour la création d'un paysannat dans le district de Bossangoa, Fonds documentaire, ORSTOM, cote* 14072, 1954. Bangui.
- Projet de programme troisième plan quadriennal, section territoriale de l'Oubangui-Chari, Tome II (1958-1962), 264p.

2. Ouvrages

Coquery Vidrovich Cathérine., 1972 : *Le Congo au temps des compagnies concessionnaires 1898-1930*, Paris, Mouton et Cie la Haye, 598p.

Molet Louis., -1959 : *Remarques sur les causes de l'échec des paysannats de Kembé et de Ouango : conditions nécessaires pour la création d'un éventuel paysannat*, (doc.dactylographié), AFB, n° 2215.

Mollion Pierre., « Etude d'une mentalité coloniale : l'image des noirs chez les blancs en Oubangui-Chari à la fin du XIX^e siècle et du XX^e siècle », in *Recherches centrafricaines : problèmes et perspectives de la recherche historique*, Table ronde ASOM, CHEAM, HIPOM, Paris, 1982, pp.47-65.

Tissérant Charles., 1954: *L'agriculture dans les savanes de l'Oubangui*.

Yaouili-Mognaman Rock Emmanuel., 2021, *Approche ethno-historique de la société ngbandi de Centrafrique*, thèse de Doctorat de 3^e cycle, université de Bangui, 447p.

Yenzapa Henri., 2020 : *Evolution économique et sociale du Bas-Mbomou en Oubangui-Chari (1891-1960)*, Thèse de Doctorat de 3^e cycle, Université Marien Ngouabi de Brazzaville, 499p.